

Plan stratégique 2024-2030

Accélérer l'excellence





Élections Ontario
est en train d'établir des
services électoraux
modernes qui mettent
les besoins des Ontariens
et Ontariennes en premier.

Elections
Ontario

ning Office
recteur du scrutin

D03

VOTEZ

VOTE

Elections
Ontario

Elections
Ontario

TABLE DES MATIÈRES

Message du directeur général des élections	4
Vision	5
Mission	5
Valeurs	5
Introduction	6
À propos d'Élections Ontario	9
Mandat	10
Intervenants	12
L'évolution du contexte électoral	14
Priorités stratégiques	19
Personnel	20
Processus	20
Technologie	21
Innovation	21
Accélérer l'excellence	22

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS



J'ai été nommé directeur général des élections de l'Ontario en 2008. À l'époque, si le processus électoral n'avait guère changé par rapport au siècle dernier, les attentes et les besoins des Ontariens et des Ontariennes avaient quant à eux considérablement évolué. Le niveau d'aisance avec la technologie s'accroissait et l'urgence des besoins en matière d'accessibilité se faisait sentir plus fortement. J'ai alors réalisé, et je continue de penser, qu'il est nécessaire de répondre à l'évolution des besoins des électeurs pour préserver leur confiance.

Ce constat m'a conduit à formuler une première série de propositions de modifications dans *Moderniser le processus électoral de l'Ontario : Recommandations en vue de modifications législatives*, un mémoire publié en 2009 qui a marqué le début de notre démarche de modernisation de l'administration des élections en Ontario. Je vois cela comme une escapade routière où nos plans stratégiques successifs servent de cartes pour nous guider jusqu'à destination. Les barrages qui se sont dressés sur notre route ont bouleversé le calendrier, nous conduisant à changer de cap et à vivre de nouvelles aventures. Cela nous a obligés à prendre des détours inévitables, sans jamais altérer notre capacité à organiser des élections équitables, transparentes et accessibles.

Je suis fier de ce que nous avons accompli au cours des 16 dernières années, qu'il s'agisse de l'intégration de la technologie dans les bureaux de vote, de la modernisation de l'effectif ou de la création de programmes scolaires attrayants destinés à la prochaine génération d'électeurs. Dernièrement, nous avons élaboré un programme à l'échelle de la province pour améliorer la qualité de la liste des électeurs de l'Ontario. Ces efforts nous ont permis d'accroître l'efficacité, de moderniser la technologie que nous utilisons, de renforcer nos partenariats avec d'autres organismes de gestion électoral (OGE) du monde entier et d'acquérir une réputation d'interlocuteur fiable en matière d'élections au Canada.

Nous y sommes parvenus en équilibrant soigneusement le besoin d'innovation et la responsabilisation, car les enjeux sont tout simplement trop importants pour qu'il en soit autrement.

Le Plan stratégique 2024-2030 marque la prochaine étape du processus. Ce plan, le plus long à ce jour, offre la souplesse nécessaire pour réaliser des progrès notables entre les cycles d'élections à date fixe. Dans le prolongement du plan précédent, nous nous efforcerons d'être encore plus centrés sur les électeurs en adaptant davantage nos opérations administratives aux nouvelles réalités du terrain. Nous améliorerons les cheminements de carrière afin de favoriser le rendement des équipes et de faciliter la relève, nous adopterons une approche plus rigoureuse de la gestion des risques et nous renforcerons notre réputation d'autorité de confiance en matière d'administration électoral dans ce pays.

En plus de répondre à l'évolution du paysage électoral et de nous permettre de trouver des solutions novatrices pour relever de nouveaux défis, ce plan témoigne de notre ambition d'établir des services modernes qui mettent les besoins des Ontariens et Ontariennes en premier.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink that reads "Greg Essensa". The signature is fluid and cursive.

Greg Essensa

Directeur général des élections de l'Ontario

VISION

Créer, fournir et soutenir des services qui donnent la priorité aux besoins des Ontariens et des Ontariennes.

MISSION

Préserver l'intégrité et l'accessibilité du processus électoral et être prêts à administrer les élections de façon efficace, équitable et impartiale.

VALEURS

Intégrité

Nous pensons que les processus que nous administrons doivent être transparents afin de préserver l'intégrité et les droits démocratiques de tous les électeurs.

Équité

Nous estimons nécessaire d'administrer des processus apolitiques et de traiter tous les électeurs de façon équitable.

Accessibilité

Nous pensons que le processus électoral doit être ouvert et accessible, en supprimant les obstacles physiques et systémiques qui entravent la pleine participation au processus électoral.

Innovation

Nous pensons que l'administration du processus électoral doit répondre à l'évolution des besoins et encourager l'innovation.

Respect

Nous pensons qu'il faut reconnaître et célébrer la diversité, nouer des relations de travail axées sur la collaboration et fondées sur le respect mutuel, l'équité et l'égalité, et veiller à toujours se comporter et communiquer de façon courtoise.

Responsabilisation

Nous estimons nécessaire de créer une culture organisationnelle permettant de comprendre et d'appliquer des principes clairs de conduite professionnelle et éthique.

Efficacité

Nous pensons que toutes nos activités doivent promouvoir l'efficacité et que nous devons utiliser efficacement les ressources et les fonds publics qui nous ont été confiés pour fournir des services de grande qualité aux Ontariens et aux Ontariennes.



Nous avons promis aux Ontariens et aux Ontariennes de faciliter le vote en donnant la priorité à leurs besoins.

Cet engagement a guidé chaque étape de notre démarche de modernisation.

Nous sommes passés des listes papier aux registres du scrutin électroniques et du dépouillement manuel des bulletins de vote aux tabulatrices de vote, et nous avons lancé la première application mobile du genre au Canada pour tenir les électeurs informés.

Mais la modernisation ne se limite pas à la technologie. Nous avons normalisé les processus, rationalisé les activités qui le nécessitaient et recommandé des modifications législatives afin de garantir des règles du jeu équitables pour les entités politiques, tout en améliorant la transparence pour les électeurs. Cela nous a permis de faire d'Élections Ontario un organisme de gestion électorale (OGE) souple, polyvalent et prêt à s'adapter à un monde en évolution.

Cette transformation nous a obligés à repenser fondamentalement notre mode de fonctionnement. Nous avons adopté une approche mesurée et raisonnée en matière

d'innovation, qui concilie l'amélioration continue et un engagement indéfectible envers les valeurs de la démocratie : le secret et la confidentialité du scrutin, l'équité et la transparence, et la capacité d'adaptation et l'intégrité.

Maintenir cet équilibre n'a pas toujours été facile, et les défis ne cessent de croître.

De plus en plus d'électeurs ont du mal à distinguer la réalité de la fiction. Le risque de cyberattaques majeures ciblant des infrastructures électorales essentielles augmente, tandis que les systèmes démocratiques du monde entier font face à une pression sans précédent, et que la fréquence croissante des catastrophes naturelles ajoute de l'incertitude à la logistique électorale sur le terrain. Parallèlement, l'intelligence artificielle (IA), qui présente des avantages mais pose aussi des risques, devient partie intégrante du processus électoral, ce qui nécessite une réponse proactive et réfléchie.

Malgré ces incertitudes, Élections Ontario demeure un OGE digne de confiance au Canada – un avis partagé par 81 p. 100 des personnes ayant les qualités requises pour voter lors de l'élection générale ontarienne de 2022.



Nous nous efforçons désormais de préparer l'avenir.

Notre Plan stratégique 2024-2030 présente les priorités et les stratégies qui guideront notre action au cours des six prochaines années. Le plan a été élaboré en partenariat avec les équipes de direction et de haute direction, sur la base du succès de nos efforts de modernisation, en réponse à la rétroaction des équipes internes, des intervenants ainsi que des Ontariens et des Ontariennes. À la fois pratique et ambitieux, il concilie l'innovation responsable et la nécessité de protéger l'intégrité électorale.

Source de toutes les statistiques sur cette page : Léger (2022), *Elections Ontario: Post-Election Research Provincial Election 2022* [rapport interne].

81

p. 100

des électeurs faisaient confiance à Élections Ontario lors de l'élection générale de 2022.

75

p. 100

des électeurs estiment que les faux renseignements ont eu une incidence sur les résultats de l'élection générale de 2022, dans une certaine mesure.

89

p. 100

de ceux qui ont voté lors de l'élection générale de 2022 ont choisi de voter en personne dans un bureau de vote.



Elections Co



Élections Ontario est un bureau apolitique de l'Assemblée législative, dirigé par le directeur général des élections, qui supervise tous les aspects des élections provinciales.

Notre équipe compte des employés à temps plein, des directeurs du scrutin et du personnel sur le terrain dans les 124 circonscriptions électorales de la province. Lors d'une élection, nous renforçons notre capacité pour la tenue du scrutin en installant plus de 7 000 lieux de vote et en embauchant plus de 50 000 membres du personnel électoral afin de prendre en charge plus de 11 millions d'électeurs.

Entre deux élections, nous mettons à l'essai des améliorations, nous apportons des modifications réglementaires et nous aidons d'autres organismes électoraux, tout en administrant les élections partielles et les référendums éventuels.

Nos responsabilités sont les suivantes :



Indiquer aux électeurs où, quand et comment voter.



Veiller à ce que les élections soient sécuritaires, efficaces et responsables.



Superviser la compilation et la communication des résultats électoraux.



Gérer les activités financières des entités politiques et en rendre compte.



Tenir une liste des personnes ayant les qualités requises pour voter.

Le directeur général des élections de l'Ontario est un fonctionnaire indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, qui est nommé en vertu de la *Loi électorale* de la province et qui est chargé des missions suivantes :

Loi électorale :

- Administrer le processus électoral lors des élections générales et des élections partielles.
- Tenir le Registre permanent des électeurs pour l'Ontario.
- Tenir un registre des électeurs qui résident temporairement à l'extérieur de l'Ontario.
- Tenir un registre provisoire des personnes âgées de 16 et 17 ans.
- Faire des recherches et mettre à l'essai le nouvel équipement à voter et de dépouillement du scrutin ainsi que d'autres façons de voter.
- Mener des activités de sensibilisation du public sur le processus électoral.
- Organiser des activités de liaison et de sensibilisation pour les personnes qui rencontrent des obstacles au vote.
- Enquêter sur les contraventions apparentes et les signaler.
- Recommander des réformes.
- Gérer les listes électorales préliminaires pour les élections municipales, les élections des conseils scolaires et les élections des conseils d'administration de district des services sociaux.

Loi sur le financement des élections :

- Contrôler l'inscription et les activités financières des partis politiques, des associations de circonscription, des candidats, des candidats à la direction d'un parti, des candidats à l'investiture et des tiers annonceurs.
- Publier sur Internet les états financiers déposés par les entités politiques comme exigé, y compris la liste des donateurs dont la contribution dépasse la somme de 200 dollars.
- Publier sur Internet et en temps réel les contributions reçues par les partis politiques et les candidats à la direction d'un parti.
- Examiner les états financiers afin d'en vérifier la conformité à la Loi.
- Verser des subventions publiques.
- Enquêter sur les contraventions apparentes et les signaler.
- Recommander des réformes.

Fonctions prescrites par d'autres lois :

- Exercer les autres fonctions spécifiques prévues par la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, la *Loi de 1999 sur la protection des contribuables* et la *Loi sur la fluoration de 1990*.
- Satisfaire aux exigences relatives aux limites des circonscriptions électorales prévues par la *Loi de 2015 sur la représentation électorale*.

Le dispositif électoral

+ de 7 000
lieux

où les Ontariens et les
Ontariennes pouvaient déposer
un bulletin de vote lors de
l'élection générale de 2022.

124
circonscriptions
électorales

existent dans la province.

26
partis politiques
inscrits

étaient représentés dans toutes les
circonscriptions électorales en 2022.

+ de 50 000
membres du
personnel électoral

en moyenne sont embauchés afin de
travailler dans les lieux de vote pour
le vote en personne.

4,7
millions

de votes ont été exprimés lors
de l'élection générale de 2022.

897
candidats et
candidates

se sont présentés à l'élection
générale de 2022.

L'organisation d'une élection sûre et équitable est possible grâce au travail collectif d'un large éventail d'intervenants. La rétroaction, l'expérience et le savoir de chacun de ces groupes façonnent l'expérience de vote et contribuent de manière essentielle aux efforts que nous déployons pour faciliter le vote.

Les Ontariens et les Ontariennes



Élections Ontario donne la priorité aux besoins des millions d'électeurs de la province. Cela consiste notamment à s'assurer qu'ils savent où, quand et comment voter. Nous continuerons d'offrir une voix digne de confiance en matière d'administration électorale dans la province et de veiller à ce que le processus de vote soit accessible à tous les électeurs.

L'Assemblée législative de l'Ontario



Le Bureau de l'Assemblée est chargé d'adopter, de modifier et d'abroger des lois. Élections Ontario collabore avec les législateurs afin d'harmoniser les lois électorales avec les pratiques exemplaires et recommande des modifications au besoin, dans le but de défendre les principes démocratiques.

Les entités politiques



Les principaux acteurs du processus politique sont les candidats, les candidats à l'investiture, les partis politiques, les associations de circonscription, les candidats à la direction d'un parti et les tiers. Élections Ontario règlemente leurs activités conformément aux exigences législatives et fournit des listes des électeurs et des cartes électorales pour appuyer les activités électorales.

Les municipalités



Élections Ontario fournit des listes électorales préliminaires aux municipalités, aux conseils scolaires et aux conseils d'administration de district des services sociaux au début des élections locales. Nous continuerons de soutenir les municipalités en leur fournissant des listes des électeurs exactes afin de les aider à préparer et à administrer efficacement les élections locales.

Les associations et groupes communautaires



Pour garantir des élections exemptes d'obstacles, Élections Ontario travaille en étroite collaboration avec un large éventail de groupes sociaux et sollicite la contribution et le soutien continu des organismes communautaires représentant des personnes handicapées à l'échelle de la province. Ces organismes agissent comme des passerelles, en nous aidant à atteindre des communautés sous-représentées et à faire en sorte de fournir à ces groupes les services et le soutien dont ils ont besoin pour participer pleinement au processus électoral.

Les médias



Les médias sont la pierre angulaire d'une société démocratique, car ils garantissent l'accès du public à des renseignements exacts, exhaustifs et opportuns, tout en luttant contre la désinformation et la désinformation. Lors des élections, ils transmettent les messages d'Élections Ontario sur les dates de scrutin, les lieux de vote et les façons de voter par les canaux de diffusion traditionnels et, de plus en plus, par les canaux numériques.

Les fournisseurs



Élections Ontario compte sur le soutien professionnel de ses fournisseurs pour préparer, gérer et tenir les élections. Cela comprend les fournisseurs de services technologiques, qui sont chargés de protéger nos systèmes ainsi que les électeurs. En collaborant avec divers fournisseurs et experts, notre organisme peut utiliser ses ressources de manière plus efficace et plus sûre, dans le cadre d'un écosystème sain de services électoraux.

Élections Ontario administre les élections dans un contexte qui évolue rapidement sous l'influence de facteurs sociétaux, législatifs, environnementaux et technologiques.

Nous surveillons activement ces évolutions afin de nous adapter et de veiller à prendre en charge efficacement les Ontariens et les Ontariennes, tout en préservant l'intégrité électorale. Nous nous attendons à ce que les facteurs ci-dessous influencent considérablement nos activités et stimulent notre engagement envers la modernisation et l'excellence au cours des six prochaines années.



Phénomènes météorologiques extrêmes

L'augmentation du nombre de catastrophes naturelles rend la planification électorale encore plus incertaine.

Les phénomènes météorologiques extrêmes posent des défis importants pour le processus électorale : ils perturbent la logistique, ils endommagent les infrastructures et ils affectent la santé et la participation des électeurs. Les catastrophes d'origine climatique comme les inondations, les incendies et les tempêtes peuvent gravement endommager les infrastructures essentielles dont dépendent les OGE pour administrer les élections – les routes, les réseaux de télécommunications, les transports en commun et les bureaux de vote. À titre d'exemple, lors de l'élection générale ontarienne de 2022, une violente tempête de type derecho a traversé pendant neuf heures le corridor Windsor-Québec, touchant 49 lieux de vote par anticipation.

Face à la multiplication de ces phénomènes, la planification électorale doit se concentrer sur la gestion des risques. Pour veiller à ce que les élections soient sécuritaires et transparentes, tout en préservant l'intégrité électorale, il faut offrir d'autres façons de voter, installer des systèmes d'alimentation de secours et prévoir des périodes de vote souples.



Sécurité de la technologie électorale

Les avantages des technologies émergentes doivent être soupesés par rapport aux conséquences involontaires.

La technologie est une composante essentielle des activités quotidiennes d'administration électorale, et Élections Ontario prend au sérieux ses responsabilités à cet égard. Nous avons mis en place des protocoles, des processus et des systèmes solides pour garantir que notre personnel et que la technologie utilisée pour organiser les élections sont protégés contre les cybermenaces.

Comme les menaces à l'échelle mondiale sont de plus en plus ciblées et sophistiquées, par exemple les attaques par rançongiciel conçues pour perturber les systèmes de vote ou les stratagèmes d'hameçonnage visant à compromettre les données sensibles des électeurs, il est essentiel d'adopter une approche nuancée pour gérer les risques et les avantages des technologies émergentes. L'IA offre par exemple des possibilités d'innovation responsable, en particulier pour les activités courantes. Toutefois, les gains d'efficacité découlant de ces technologies doivent être soigneusement soupesés afin de s'assurer que les avantages l'emportent clairement sur les risques.



Lutte contre la mésinformation

La frontière entre la vérité et les faits s'estompe progressivement.

L'essor de l'IA et le passage des médias traditionnels aux médias sociaux ont créé un écosystème de l'information de plus en plus enclin à diffuser des renseignements faux et trompeurs. Il est devenu plus difficile de distinguer la réalité de la fiction, malgré les efforts déployés par les plateformes de médias sociaux pour y remédier. Pour les OGE, la propagation de la mésinformation et de la désinformation sur le processus électoral (résultats officiels, candidats, dates et heures de scrutin, lieux de vote, etc.) pose un risque sérieux pour la crédibilité des élections. Il est probable qu'à l'avenir, les électeurs continueront d'être exposés à des renseignements faux ou trompeurs qui pourraient avoir une incidence sur leur participation au processus électoral. Le défi à relever consiste à mettre en œuvre des mesures proactives, par exemple des initiatives de littératie numérique, afin d'aider les électeurs à mieux distinguer la réalité de la fiction.





Confiance du public

La confiance du public dans les institutions traditionnelles est en déclin dans le monde entier.

Les tendances mondiales de la dernière décennie montrent une baisse de la satisfaction et de la confiance du public dans les institutions démocratiques¹. La confiance dans les OGE est essentielle pour l'acceptation des résultats des élections, la facilitation de la transition démocratique du pouvoir et la mise en œuvre des améliorations du processus électoral. Les électeurs s'attendent également à ce que la confidentialité de leurs renseignements personnels soit toujours préservée.

Malgré la méfiance croissante à l'égard des institutions démocratiques, Élections Ontario continue de maintenir à un niveau élevé la confiance des électeurs dans sa capacité d'organiser des élections équitables. Cela est essentiel pour préserver la confiance du public et favoriser la participation électorale. Comme la confiance ne peut pas être tenue pour acquise, nous devons suivre en permanence l'évolution des besoins des électeurs afin de créer une expérience de vote fiable, équitable, efficace et facile.



Nature du travail

L'évolution de la nature du travail présente de nouvelles possibilités et pose de nouveaux défis pour les OGE.

La pandémie de COVID-19 a changé radicalement les préférences et les habitudes de travail des Ontariens et des Ontariennes, ainsi que leur conciliation travail-vie personnelle, ce qui a des répercussions directes et indirectes pour les OGE. De plus en plus d'électeurs travaillent à domicile, préfèrent un travail dans l'économie à la demande à un emploi permanent et privilégient la conciliation travail-vie personnelle à l'avancement professionnel², ce qui oblige les OGE à offrir plus d'options de vote pour permettre aux électeurs de voter où, quand et comment ils le souhaitent.

Bien que les avantages d'une présence sur place en personne lors d'un scrutin soient évidents, Élections Ontario devra envisager d'offrir de la souplesse et des mesures incitatives en plus de la rémunération hors période électorale afin d'attirer et de maintenir en poste la main-d'œuvre qualifiée dont l'organisme a besoin pour appuyer l'administration de plus en plus complexe des élections.

¹ Foa, R. S., Klassen, A., Slade, M., Rand, A. et Collins, R. (2020), *The Global Satisfaction with Democracy Report 2020*, Centre for the Future of Democracy, Université de Cambridge.

² Division de la DGA (2024), *Disruptions Report: To Support Strategic Planning*, Élections Ontario.



Législation électorale

Les modifications législatives exigent un changement de mentalité et de mode de travail.

Le fonctionnement d'Élections Ontario repose sur un cadre législatif qui définit le champ d'activité et le mandat de l'organisme. En tant que membre du secteur parapublic, nous devons également répondre aux changements de politique publique. Ces dernières années, plusieurs lois ont élargi nos responsabilités. Le projet de loi 254, *Loi sur la protection des élections en Ontario*, a modifié la *Loi électorale* et la *Loi sur le financement des élections* en prolongeant jusqu'en 2024 la subvention par vote versée aux partis politiques, en relevant les plafonds des contributions, en élargissant les règles relatives au financement pour les candidats à l'investiture ou à la direction d'un parti, et en mettant à jour les règlements sur la publicité faite par des tiers, ce qui a nécessité d'apporter des modifications aux activités de conformité. En vertu de la *Loi de 2020 visant à soutenir les locataires et les petites entreprises*, il incombe à Élections Ontario de créer et de tenir un registre unique des électeurs pour les élections municipales et provinciales.

Nous prévoyons l'adoption de nouvelles lois qui préciseront et guideront l'utilisation des technologies émergentes dans les organismes du secteur public. Ces modifications obligeront les OGE à appliquer une approche stratégique et souple consistant à adapter les activités quotidiennes ainsi que les politiques et les procédures appuyant l'administration des élections – ce qui nécessitera un changement de mentalité et de mode de travail.



Évolution des caractéristiques démographiques des électeurs

Les besoins des électeurs évoluent au rythme des changements démographiques dans la province.

La participation électorale est un élément fondamental de la participation démocratique. La pandémie de COVID-19 a modifié les attitudes et les comportements des Canadiens et des Canadiennes à l'égard du vote, conduisant un plus grand nombre d'électeurs à choisir de voter par la poste dans un contexte de baisse globale de la participation³.

Maintenant que la page de la pandémie se tourne, les tendances démographiques redessinent l'électorat de l'Ontario. La population de la province devrait augmenter de 6,6 millions de personnes au cours des deux prochaines décennies, le solde migratoire représentant 85 p. 100 de cette croissance démographique⁴. D'ici 2029, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans et celui des plus de 75 ans devraient augmenter respectivement de 23 et de 27 p. 100⁵.

Du fait du vieillissement de la population, de l'afflux croissant de nouveaux arrivants et de la participation accrue des jeunes électeurs et des communautés rencontrant des obstacles au vote, les besoins et les attentes des électeurs quant aux dates de scrutin, aux lieux de vote et aux façons de voter, ainsi que l'électorat dans son ensemble, se diversifient.

³ Élections Canada (août 2020), *Les attitudes des Canadiens à l'égard du vote pendant la pandémie de COVID-19 – Vague 2*.

⁴ Ministère des Finances de l'Ontario (31 mai 2024), « [Chapitre 1 : Tendances et projections démographiques](#) », *Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario, 2024-2046*.

⁵ Kralj, B. et Sweetman, A. (2024), *The Impact of Ontario's Aging Population on the Home Care Sector*, Centre for Health Economics and Policy Analysis, Université McMaster.



+

Elections
Ontario

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve, mais notre plan pratique nous aidera à éviter les embûches. Les priorités énumérées ci-dessous misent sur nos réussites passées, tout en renforçant nos engagements envers les Ontariens et les Ontariennes.

Ces différents domaines d'intervention favoriseront la réussite du personnel, l'amélioration des activités et le renforcement des infrastructures, tout en préservant l'intégrité du processus électoral.

L'autonomisation du personnel, des processus et de la technologie permettra une innovation continue, mesurée et raisonnée.



PERSONNEL

1 Constituer et entretenir une équipe unifiée, à haut rendement et capable de réagir et d'innover face à l'évolution du paysage électoral.

Stratégies :

- Favoriser le professionnalisme des autorités électorales grâce au développement des talents, à la gestion du rendement et à la planification de la relève.
- Cultiver un milieu de travail moderne qui donne la priorité aux connaissances électorales fondamentales, à l'acquisition de compétences expérientielles et à la création d'une culture organisationnelle de confiance, respectueuse et créative.
- Doter l'équipe des données, de l'expérience et du savoir-faire nécessaires pour atténuer les risques et maximiser les possibilités d'établir des services novateurs et modernes qui répondent aux besoins des intervenants.

Méthode de mesure de l'incidence :

Confiance des employés dans leur capacité de réaction

Déterminer le pourcentage d'employés qui ont confiance dans leur capacité d'adaptation aux modifications apportées au processus électoral.

PROCESSUS

2 Améliorer nos processus et nos capacités afin d'être prêts à organiser des élections équitables et efficaces.

Stratégies :

- Établir un cadre de gestion des risques afin de surveiller les risques, de définir des stratégies réactives et de documenter un plan de préparation.
- Diriger l'élaboration de processus transparents, simplifiés et rationalisés qui répondent à l'évolution des besoins des intervenants, tout en optimisant l'efficacité, l'efficience et la responsabilité financière.
- Établir en priorité une communication rapide et exacte afin de faire d'Élections Ontario une source d'information fiable pour tous les intervenants électoraux.

Méthode de mesure de l'incidence :

Sensibilisation des électeurs

Maintenir ou augmenter le pourcentage d'Ontariens et d'Ontariennes qui savent où, quand et comment voter lors de la prochaine élection générale provinciale.

TECHNOLOGIE

3 Maintenir une infrastructure opérationnelle qui facilite la souplesse, la réactivité et la transparence de l'administration des élections.

Stratégies :

- Optimiser les évolutions technologiques actuelles et futures qui soutiennent les pratiques exemplaires en matière d'accessibilité, de sécurité et d'efficacité.
- Tirer parti d'innovations éprouvées pour répondre à l'évolution des besoins, du contexte et des obstacles rencontrés par les Ontariens et les Ontariennes.
- Renforcer la littératie des données et les capacités d'analyse afin d'améliorer la prise de décisions fondées sur des données probantes.

Méthode de mesure de l'incidence :

Satisfaction des électeurs

Maintenir ou augmenter le pourcentage d'Ontariens et d'Ontariennes qui se disent satisfaits de l'expérience électorale.

INNOVATION

4 Renforcer la réputation internationale d'Élections Ontario en tant qu'innovateur fiable dans le domaine de l'administration des élections.

Stratégies :

- Consulter avec les Ontariens et les Ontariennes afin d'élaborer des solutions centrées sur les électeurs qui leur permettent de savoir où, quand et comment voter dans le cadre d'élections exemptes d'obstacles.
- Surveiller les évolutions sociétales, techniques et environnementales afin d'éclairer des initiatives de modernisation mesurées et raisonnées.
- Instaurer une culture de l'innovation en poursuivant les recherches, les simulations et les prototypes, et mener des projets pilotes afin de garantir que les nouveaux services sont testés et éprouvés avant d'être proposés aux intervenants.
- Recommander des modifications législatives pour appuyer les améliorations qui répondent aux besoins des différents intervenants.

Méthode de mesure de l'incidence :

Confiance des électeurs

Maintenir ou augmenter le pourcentage d'Ontariens et d'Ontariennes qui déclarent faire confiance à Élections Ontario.

Élections Ontario a transformé la façon dont les Ontariens et les Ontariennes votent.

De la technologie sécuritaire dans les bureaux de vote à l'amélioration de la prestation de services grâce à notre application mobile dédiée, nous continuons de trouver des moyens de fournir des services modernes qui donnent la priorité aux besoins des électeurs.

Ces progrès font notre fierté et nous avons reçu plusieurs prix internationaux qui récompensent nos réussites. Toutefois, nous savons qu'il reste de nombreuses autres mesures à prendre pour faciliter le vote.

Le Plan stratégique 2024-2030 est la feuille de route pour l'avenir qui nous permettra de remplir notre mandat législatif consistant à organiser des élections équitables, impartiales et accessibles, tout en nous donnant les moyens de continuer à moderniser les services. Il souligne l'attachement à l'intégrité qui guide toutes nos activités.

En 2030, nos réalisations auront permis d'accroître la polyvalence et la réactivité de l'organisme. Les données nous aideront à améliorer et à accélérer la prise de décisions. Les électeurs rencontreront moins d'obstacles au vote et comprendront mieux le processus démocratique. Nos équipes disposeront des outils, des compétences et des mentalités nécessaires pour exceller dans l'administration des élections au XXI^e siècle. Élections Ontario sera reconnu comme un organisme de gestion électorale de premier plan, réputé dans le monde entier pour son innovation, son intégrité et sa fiabilité. Voilà notre engagement renouvelé envers les Ontariens et les Ontariennes.



26 Prince Andrew Place
Toronto (Ontario)
M3C 2H4

 1 888 668.8683

 ATS 1 888 292.2312

 info@elections.on.ca

 elections.on.ca/fr

Disponible dans des formats accessibles sur demande
Also available in English